

# Les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités économiques ultra-marines en débat au Sénat

7 juillet 2020

Le 9 juin dernier, la Délégation sénatoriale aux outre-mer a organisé deux tables rondes sur l'agriculture et la pêche, donnant la parole à divers acteurs professionnels et publics. Ces sessions visaient à exposer les effets de la crise sanitaire sur l'activité, les mesures publiques de soutien dédiées et les adaptations des professionnels.

Vidéo de la table ronde sur l'agriculture et la pêche dans les outre-mer



Source : Sénat

Selon la plupart des présidents de Chambres d'agriculture auditionnés, la crise sanitaire a eu un effet de loupe sur les difficultés des activités agricoles dans les territoires ultra-marins, tenant en partie à leur insularité. Le ralentissement du fret aérien a ainsi fragilisé l'approvisionnement en intrants ou en œufs à couver (indispensables à la filière avicole), conduisant à la baisse des surfaces et volumes de production. Les exportations ont par ailleurs été freinées, avec un manque à gagner significatif pour les agriculteurs, à l'image de ceux de la filière melon. La raréfaction de certains produits très prisés dans l'océan Indien, tels que l'ail, l'oignon et les épices, a enfin entraîné une hausse de leurs prix. En revanche, l'exiguïté des territoires et les hauts niveaux d'interconnaissance ont favorisé l'adaptation à ce contexte inédit, comme l'illustre le développement des points de vente directe et de *drives* fermiers dans la plupart des départements et régions d'outre-mer. Ces initiatives ont contribué à la stabilité des systèmes alimentaires locaux même si la crise a conduit certains ménages à privilégier le stockage de produits secs au détriment de la consommation d'aliments frais.

La table ronde sur la pêche a souligné la difficulté pour les producteurs d'accéder aux mesures de soutien gouvernementales, faute d'être à jour de leurs cotisations auprès de l'Union de recouvrement pour la sécurité sociale et les allocations familiales (URSSAF). Par ailleurs, le difficile écoulement des produits a entraîné des surcoûts liés à leur stockage. Enfin, d'après les intervenants, la gestion publique de la pandémie aurait renforcé les frontières nationales, d'ordinaire plus poreuses, diminuant ainsi l'exposition des pêcheurs locaux aux importations concurrentes de produits de la mer en provenance des bassins régionaux.

Nathalie Kakpo, Centre d'études et de prospective

Lien : [Délégation sénatoriale aux outre-mer](#)